



## **LOI D'ORIENTATION AGRICOLE : LA TRANSFORMATION ENFIN RECONNUE COMME ESSENTIELLE À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

**Dans le cadre de l'examen du projet de loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture, Pact'Alim, se félicite de la reconnaissance de l'industrie de la transformation et de sa contribution à la souveraineté alimentaire. Une revendication portée depuis plusieurs mois par Pact'Alim, porte-parole des PME & ETI de l'alimentation.**

Les députés viennent en effet d'inscrire dans l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi que « les politiques économiques, sociales et environnementales, concourent à assurer la souveraineté alimentaire et agricole de la France, c'est-à-dire à maintenir et développer ses capacités à produire, à transformer et à distribuer les produits agricoles et alimentaires nécessaires à l'accès, par l'ensemble de la population, à une alimentation suffisante, saine, sûre, diversifiée, nutritive, accessible à tous, tout au long de l'année et issue d'aliments produits de manière durable ».

Dans le cadre de la suite de l'examen du texte, Pact'Alim appelle les sénateurs à renforcer cette avancée et à reconnaître nos métiers comme d'intérêt général majeur, au même titre que l'agriculture, la pêche et l'aquaculture.

Les industriels et artisans de l'alimentation contribuent en effet pleinement à la souveraineté alimentaire en transformant les matières premières agricoles, de la pêche et de l'aquaculture, en produits alimentaires.

La majeure partie des matières premières agricoles, de la pêche et de l'aquaculture doivent faire l'objet d'une transformation pour pouvoir être consommées, principalement assurée par l'industrie alimentaire qui transforme 70 % de la production agricole nationale dont 50 % par des PME et ETI. Nous rappelons que l'industrie alimentaire est le premier débouché des productions agricoles, de la pêche et de l'aquaculture.

Le maintien et le développement de ces acteurs et des outils de transformation sur le territoire national sont une condition indispensable à la souveraineté alimentaire.

**Jérôme Foucault, président de Pact'Alim :** « Nous saluons le travail des députés qui a permis de reconnaître, enfin, le rôle clé de l'industrie alimentaire dans la souveraineté alimentaire. Cette reconnaissance, même symbolique, est un signal important pour les 3 000 PME & ETI du secteur, implantées sur l'ensemble du territoire national, et leurs 518 000 salariés directs et indirects. Elle doit maintenant se traduire par des engagements concrets : mise en œuvre du fonds de soutien aux IAA annoncé au SIA 2023, ajustement du cadre des négociations commerciales pour un rééquilibrage du rapport de force entre grande distribution et leurs fournisseurs industriels, mise en place d'un fonds pour la décarbonation du secteur. »

**A propos de Pact'Alim :**

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 57% du chiffre d'affaires (112 milliards) et 64% de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

[www.pactalim.fr](http://www.pactalim.fr)



---

Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de Pact'Alim  
vous remercient de votre attention.  
Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)